

**Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY**

**Séance publique du 29 NOVEMBRE 2021 à 8h30**

Date de convocation : 23 novembre 2021

<b>Délibération</b>
<b>N°B2021_133</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>20</b>
<b>Votants :</b>	<b>20</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>20</b>
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : MONIE Jean-Marie**

**PRESENTS : ALVAREZ Jean-Michel, BELART Xavier, BELLOTTI-LASCOMBES Emma, DEVIC Bernard, DURAND Viviane, HERAS Guillaume, HERNANDEZ Joël, JANSANA Jean-Marc, LAPALU Christian, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, MOULY Didier, PARRA Eric, PY Michel**

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : GOUIRY Catherine, JAMMES Michel, MARTIN Henri, RIO Jean-Louis**

**EXCUSES :-**

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE : GOUIRY Catherine (délibération B2021\_145), JAMMES Michel (délibérations B2021\_137 et B2021\_138), MARTIN Henri (délibérations B2021\_138 à B2021\_142), RIO Jean-Louis (délibérations B2021\_141 et B2021\_142)**

**EXCUSES AVEC PROCURATION : VIALADE Alain**

**PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :-**

**Nomenclature Etat : Domaines de compétences par thèmes - Environnement**

**OBJET : CYCLE DE L'EAU - Réponse du Grand Narbonne à l'appel à projet pour l'étude et la mise en œuvre de réutilisation des eaux usées traitées à partir des stations d'épuration du territoire du GRAND NARBONNE» : demande d'aides auprès de L'ENTENTE POUR L'EAU**

Monsieur le Président indique au Bureau Communautaire que l'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne, créée en octobre 2018 par le Préfet de bassin, le Président du comité de bassin et les Présidents des Régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine ont lancé en juillet 2021 un appel à projet Ec'EAU pour favoriser l'émergence de projets intégrés de réutilisation des eaux, en les accompagnant depuis l'étude d'opportunité jusqu'à la réalisation de leur projet.

Les aides seront apportées en subvention pour un taux maximal (réparti entre les différents financeurs) de 80 % pour les études et travaux, au maximum.

Pour les usages de l'eau réutilisée concernant les activités économiques, agricoles et hors agricoles, les investissements seront financés selon les règles des encadrements européens et des PDR en vigueur et en fonction des porteurs de projets et des types de projets.

## N°B2021\_133

Le Grand Narbonne souhaite présenter son projet « Etude et mise en œuvre de réutilisation des eaux usées traitées à partir des stations d'épuration du territoire du Grand Narbonne ».

Cette étude porte 2 projets :

- Irrigation des vignes à partir des eaux usées traitées de la station d'épuration de Leucate-La Franqui.
- Production d'hydrogène décarboné à partir d'eaux usées traitées - Application à l'usine de Port La Nouvelle.

L'étude permettra de distinguer les choix techniques et les budgets qui en découlent.

Le montant prévisionnel global de l'étude est de 94 309,41 €, pour lequel une aide de 80% peut être versée.

Pour mémoire :

Le montant prévisionnel global des travaux à engager est de l'ordre de 325 000 € HT à 1 010 000 € HT, pour le projet de Leucate La Franqui.

Le montant prévisionnel global des travaux à engager est de l'ordre de 500 000 € HT à 1 000 000 € HT, pour le projet de Port La Nouvelle .

### **A l'unanimité, le Bureau décide :**

- De répondre à l'Appel à Projets «Ec'EAU» porté par l'Entente pour l'eau (constitué par les Agences de l'eau Adour Garonne et Rhône Méditerranée Corse ainsi que la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée) et de solliciter l'Entente pour l'eau pour une demande de subvention pour un montant maximal de 75 447,53 € HT ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu  
de sa transmission en  
Sous-Préfecture**

**le : 1/12/2021  
et de sa publication  
le : 1/12/2021**

**Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus**

**Copie certifiée conforme,  
Maître Didier MOULY,**



**Maire de Narbonne**

**Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération**

